

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 29 septembre 2016**

Objet : Complément à la délibération n°375 du mars 2014 et relative au véhicule de service du Syndicat

L'an deux mille seize, le vingt-neuf septembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 20 septembre, se réunit en session ordinaire, salle des commissions N°3, à l'Hôtel du Département de la Haute-Vienne, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 8+3 procurations

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP)
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP)
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP)
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP)
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia (6^{ème} VP))
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP)
Mr Alain LAGARDE (secrétaire) (procuration donnée à Mr Bost)
Mr Christophe PATIER (procuration donnée à Mr Pradayrol)
Mme Annie Queyrel-Peyramaure (procuration donnée à Mme Rome)
Mr Christian PRADAYROL

Conseiller départemental Haute-Vienne
Vice-Président de la Région ALPC
Conseiller Agglo Bassin Brive
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Conseiller communautaire Tulle
Conseiller Régional
Conseillère Départementale Corrèze
Vice-Président Agglo Bassin Brive

Sont excusés :

Mr Mathieu HAZOUARD (et son suppléant)
Mme Valérie SIMONET (et son suppléant)
Mme Hélène FAIVRE (et son suppléant) (3^{ème} VP)
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)

Conseiller Régional
Présidente du Conseil Départemental Creuse
Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Adjointe au maire de la Ville de Limoges

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Le 20 mars 2014, DORSAL prenait une délibération (N°375) qui autorisait le syndicat à se doter d'un véhicule de service par le biais d'un contrat de location longue durée. Cette délibération actait également les paramètres à prendre en compte pour la signature du contrat ainsi qu'un règlement intérieur pour les conditions d'utilisation de ce véhicule.

Au vu du recrutement d'un responsable réseau (grade d'ingénieur), il est proposé de doter le syndicat d'un **deuxième véhicule de service à compter du 1^{er} janvier 2017** et selon les mêmes conditions que celles décidées en 2014.

Après délibération, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité, de doter le syndicat d'un deuxième véhicule de service à compter du 1^{er} janvier 2017 et d'autoriser le Président à signer les arrêtés d'attribution individuelle ainsi que tout acte se rapportant à ce dossier.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE

le 13 OCT. 2016



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le : 13 octobre 2016